

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 32ème CHALLENGE SKI ASM

Du 17 au 19 janvier 2025

MMV LES ARCS 2000

Clôture : lorsque le quota du nombre de personnes prévu est atteint.

- * **inscription** prise en compte si accompagnée du chèque correspondant. **Pas de réservation par téléphone ou par note,**
- * **composition des équipes** : 4 skieurs ou 4 snowboarders uniquement.
- * **modifications** ultérieures à signaler impérativement (par note).

Société :

Adresse

Téléphone

@mail

CRE = coureur responsable d'équipe – C = coureur

Tarif unique : 350€/personne,

NOMS - PRENOMS	H / F	CRE / C	SKI / SNOW	LOCATION MATERIEL : OUI / NON	TAILLE S/M/L/XL/XXL

CLASSEMENT :

- * individuel ♣ les 3 premier(e)s femmes et hommes SKI ou SNOW
- * par équipe ♣ les 3 premières équipes SKI ou SNOW dans lesquelles figureront au moins une femme
- * échange dossard ⚡ disqualification de l'équipe
- * retard au départ ⚡ départ en dernière position

COMPETITON :

Casque obligatoire : aucun compétiteur ne sera autorisé à prendre le départ sans le port du casque.

PAIEMENT :

chèques à libeller à l'ordre de l'ASM.
Inscription validée à réception du paiement : nous n'acceptons plus les **chèques de caution**.
Annulation : 100 % du montant sera retenu si annulation après le 15 décembre.

ASSURANCE :

chacun des participants inscrit au Challenge bénéficie du Carré Neige, assurance individuelle et nominative.

RESPONSABILITE :

les participants sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques dont ils pourraient être la cause en dehors des épreuves.

DROIT A L'IMAGE :

les personnes constituant l'équipe ci-dessus autorisent l'ASM à exploiter, dans le cadre de sa communication, les films et photographies réalisés lors de ce challenge.

REGLEMENT & N° UTILES : à venir.

Date

Signature

